

## ***LES MODALITES DE SELECTION 2009***

### **JUNIORS ET SENIORS**

#### **PREAMBULE**

L'objectif prioritaire de l'année 2009 est de confirmer le rang de la France, en tant que première nation mondiale, aux Championnats du Monde. Les autres compétitions internationales participent à la préparation de cet objectif.

La performance collective ne peut être réalisée que si chaque athlète participe à son meilleur niveau.

Chaque athlète devra tout mettre en œuvre pour apporter sa contribution à la performance collective.

#### **COMPETITIONS INTERNATIONALES DE REFERENCES**

- Championnats du Monde senior  
Novembre 2009 Le Cap (Afrique du Sud)
- Championnats d'Europe senior  
Juin 2009 Non déterminé (Belgique)

## **1.1 CHAMPIONNATS DU MONDE**

### **1.1.1 Rappel de l'objectif :**

Confirmer son statut de meilleure nation mondiale en 2009 avec comme objectifs intermédiaires :

- **Au moins 1 titre mondial chez les féminines**
- **Au moins 4 titres mondiaux chez les masculins**
- **Gagner le titre mondial en couple**

La FFHMFAC engagera les athlètes ayant montré leur potentiel de figurer parmi les 3 meilleurs mondiaux de leur catégorie de poids de corps.

### **1.1.2 Modalités de la sélection :**

#### **Préambule**

La FFHMFAC ne peut engager que 3 athlètes par catégories lors des Championnats d'Europe et du Monde. Cet impératif est fixé par l'IUBBN.

En fonction de cette obligation, un collectif « Equipe de France » sera constitué pour ses échéances.

#### **Phase 1 : constitution du collectif de préparation**

Ce collectif sera établi respectivement lors de la Finale du Championnat de France de Culturism-form qui se déroulera le 9 mai 2009 à Fourmies et lors de la finale du Championnats de France Elite de culturisme qui se déroulera le 16 mai 2009 à Haubourdin.

3 athlètes maximums par catégories de poids de corps composeront ce collectif : 3 fois 8 catégories, soit 24 athlètes maximums, plus 3 athlètes du culturism-form maximums.

Pour intégrer ce collectif, une marge de tolérance de poids de corps sera prise en compte, exemple : un poids de corps de 54.6 kg lors de la Finale du Championnats de France Elite, soit 5% de plus que 52 kg, pourra intégrer le collectif en -52 kg.

Ce collectif pourra alors bénéficier d'un suivi personnalisé, mis en place par l'Entraîneur National, dès la fin des championnats d'Europe 2009 jusqu'aux championnats du Monde.

Cette préparation est faite sous la responsabilité de l'Entraîneur National qui pourra se déplacer auprès de certains athlètes regroupés en fonction de leur répartition géographique selon des modalités individualisées établies par convention entre le sportif et la fédération afin qu'il puisse évaluer leur niveau de forme à l'approche de l'objectif visé.

## **Phase 2 : sélection aux championnats du Monde**

Le DTN retiendra, sur proposition de l'Entraîneur National et/ou du Conseiller Technique d'Etat en charge du culturisme, les athlètes qui montreront une adéquation entre leur capacité de performance atteinte à l'entraînement et/ou lors d'une compétition individuelle inscrite au calendrier national, et le niveau requis pour atteindre le podium aux championnats du Monde.

## **Phase 3 : Préparation terminale**

La préparation terminale est la période comprise entre la fin de la date de sélection (28/09/2009) et la compétition.

Elle a pour but de permettre à l'athlète de se préparer sereinement sur l'objectif. Toutefois, au cours de cette préparation, un athlète pourra être retiré du collectif sur blessure ou méforme notoire. La décision appartient au DTN après consultation du médecin fédéral et/ou des cadres techniques concernés.

A cet effet, un stage de préparation finale pourra être mis en place, une semaine avant l'objectif, afin que les spécificités climatiques et le décalage horaire ne nuisent pas au niveau de performance des athlètes sélectionnés le jour J.

## **1.2 CHAMPIONNATS D'EUROPE**

### **1.2.1 Rappel de l'objectif :**

Préparer les athlètes susceptibles de participer pour l'équipe de France aux championnats du Monde 2009.

La FFHMFAC engagera le ou la meilleur(e) athlète du collectif « Equipe de France » dans chaque catégorie de poids de corps, y compris pour le culturism-form, montrant ainsi la possibilité de figurer parmi les 2 premières places d'un podium européen.

### **1.2.2 Modalités de la sélection**

Le DTN retiendra, sur proposition de l'Entraîneur National et/ou du Conseiller Technique d'Etat en charge du culturisme, l'athlète qui montrera une adéquation entre son niveau de performance lors de la Finale du Championnats de France Elite, et le niveau requis pour atteindre au moins la deuxième place des championnats d'Europe.

### **Phase 3 : Préparation terminale**

La préparation terminale est la période comprise entre la fin de la date de sélection (16/05/2009) et la compétition.

Cette préparation est faite sous la responsabilité directe de l'Entraîneur National qui pourra se déplacer auprès de certains athlètes regroupés en fonction de leur répartition géographique selon des modalités individualisées établies par convention entre le sportif et la fédération.

Elle a pour but de permettre à l'athlète de se préparer sereinement sur l'objectif. Toutefois, au cours de cette préparation, un athlète pourra être retiré du collectif sur blessure ou méforme notoire. La décision appartient au DTN après consultation du médecin fédéral et/ou des cadres techniques concernés.

\*\*\*\*\*

### **Tournois internationaux sur invitation**

Il est rappelé que la participation à ces compétitions relève d'une sélection nationale relevant de l'autorité du DTN (cf. charte de l'équipe de France et des sélections nationales).

\*\*\*\*\*

### **Attention :**

Toute sélection peut-être remise en cause pour blessure constatée, méforme notoire, non-respect de la charte de l'équipe de France ou sanction disciplinaire.  
Dans ce cas, le DTN et /ou le médecin fédéral adressent un rapport circonstancié à l'instance compétente.

\*\*\*\*\*

Ces modalités de sélection ont été élaborées dans le respect de la charte de l'équipe de France. Elles sont publiées dans les textes officiels de la FFHMFAC.  
Elles ont été validées par le Comité Directeur Fédéral du.  
Toute modification qui pourrait y être apportée pour des raisons de force majeure sera également publiée.